

CONSEIL D'ÉCOLE DU 9 NOVEMBRE 2018

Le Conseil d'école s'est réuni le vendredi 9 novembre 2018 à 18h00.

Membres présents:

Mme Legay, directrice

Mmes Héluin, Le Barbé, Moehrlé, Téqui, Cartel, Deveaux, Thouron, et M. Deveaux, enseignants

Mme Paris, ATSEM

Mme Courcot, maire

M. Herrero, 1^{er} adjoint au maire

Mme Souzeau, adjointe au maire

Mmes L'Hostis, Delafosse, Caviglioli, Tinel, Petit et M. Lemannier, représentants de parents

Mme Jousse, D.D.E.N

Membres excusés:

Mme Mazari, inspectrice

Mmes Dubois et Lepillier, représentants de parents

Ordre du jour:

- Effectifs de rentrée et répartition
- Animations scolaires et sorties
- Bilan coopérative scolaire 2017/2018
- Règlement intérieur
- Restauration scolaire, hygiène
- Sécurité et équipements
- Questions diverses

Résultats aux élections des représentants de parents :

Taux de participation : 54,12 % (l'an dernier 45,9 %)

Une seule liste, 8 titulaires élus et 1 suppléant.

Effectifs de rentrée et répartition:

L'école compte aujourd'hui 184 élèves pour 8 classes

La répartition est ainsi faite:

PS :	Mme THOURON	18
MS :	Mme DEVEAUX	24
GS :	M. DEVEAUX	24
CP :	Mme LEGAY, Mme HELUIN	24
CE1 :	Mme LE BARBE	22
CE2 :	Mme MOEHRLE	27
CM1 :	Mme TEQUI	25
CM2 :	Mme CARTEL	20

Pour l'instant, 18 PS sont prévus pour la rentrée prochaine.

Animations scolaires :

- Les 3 classes de CE2, CM1 et CM2 bénéficient d'un animateur EPS (intervenant de la CVS) à raison d'une séance de 50 minutes par semaine durant toute l'année.
Les conseils municipaux de Nointot et Raffetot ont accepté de prendre en charge financièrement un intervenant sportif pour les classes de CP et CE1 à la rentrée 2019. L'équipe enseignante remercie les municipalités pour ce budget alloué à l'Éducation Physique et Sportive des enfants.
- Les 5 classes de l'élémentaire bénéficient de l'intervention d'une musicienne du conservatoire de Gravenchon.
Une séance de 30 min tous les jeudis pendant toute l'année.
Projet commun : « Les percussions autour du monde »
Les 3 classes maternelles font chorale ensemble le lundi matin.
- 6 classes, de la GS au CM2, vont ou iront à la piscine de Bolbec le mardi matin.
- Les APC ont lieu les lundis, mardis et vendredis de 16h30 à 17h15 en fonction des enseignants.
Les parents des enfants concernés sont informés avant chaque période de vacances.
Les parents précisent que les enfants de Raffetot ont les séances de Ludisport le vendredi soir. Les enseignants en tiendront compte dans la mesure du possible.
- Novembre/décembre : grilles de fin d'année (vente de cases au profit de la coopérative scolaire)
- Dimanche 11 novembre : commémoration du centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale au monument avec les élèves de CM1 et CM2 volontaires.
- Courant décembre : sortie au cinéma pour toute l'école (1 séance pour les maternelles, CP et CE1 et 1 séance pour les CE2, CM1 et CM2)
- 3 décembre : Intervention par la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile : incivilités, harcèlement, violences et dangers d'internet.
- 8 janvier : Intervention par la CVS : risques des usages du numérique et cyber-harcèlement.

- Permis cycliste pour les CM et permis piéton pour les CE2 permettant la validation d'une partie de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route)
- Les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales en septembre. Les parents seront reçus par les enseignantes. Ces évaluations sont un outil d'aide diagnostique afin d'orienter la programmation de travail de chaque classe.
- Mars/avril : photos de classe.
- Fête de l'école / Kermesse + remise des dictionnaires aux CM2 le 22 juin après-midi (mise en place le matin) organisée par la coopérative scolaire. Une première réunion aura lieu prochainement pour tous les parents bénévoles qui souhaitent participer.
- Projet d'école 2017/2020 :
 - 2017/2018 : axe 1 maîtrise de la langue
 - 2018/2019 : axe 2 domaine des mathématiques
 - 2019/2020 : axe 3 amélioration de la relation avec l'ensemble des partenaires, construire une école bienveillante, améliorer le climat scolaire.
 Les objectifs pour cette année sont la construction du nombre et la résolution de problèmes.

Bilan coopérative scolaire 2017/2018:

Le bilan de l'année 2017/2018 est présenté aux membres du conseil d'école. Il a été vérifié par les membres de la commission de contrôle.

Produits: 9059,50 € Charges: 8596,40 € Bénéfice : + 463,10 €
 SOLDE au 31 août 201 : **8024,80 €**

Bilan des actions 2017/2018 :

- Sorties scolaires + spectacles et déplacements : - 4880 €
 Le transport représente environ les deux tiers du montant d'une sortie.
- Cases de Noël : + 1254 €
- Photos de classe : + 843,00 €
- Vente de CD : + 420,00 €

Subvention mairie de Nointot : 800,00 €

Subvention mairie de Raffetot : 300,00 €

A ce jour, 93% des cotisations ont été versées.

Le cahier des comptes de la coopérative scolaire est consultable au bureau de la directrice les jours de décharge ou sur rendez-vous.

Pour l'année 2018/2019, font partie de la commission de contrôle :
Mme Cartel, enseignante et Mme L'Hostis, parent d'élèves

Règlement intérieur:

Le règlement intérieur est relu à tous les membres du Conseil.
Il est voté à l'unanimité.

Hygiène et Restauration scolaire :

- L'infirmière scolaire a commencé la visite de contrôle pour les CP.
Elle verra aussi les enfants qui sont suivis.
Les parents demandent si l'infirmière pourrait faire une intervention sur l'hygiène bucco-dentaire. La question lui sera posée.
Une intervention par deux stagiaires en MS et GS est en projet sur ce thème et doit être validée par Mme l'inspectrice.
- Restauration scolaire :
Les parents demandent si les enfants se lavent les mains avant d'aller manger.
Réponse de la municipalité : oui pour les maternelles mais non pour les élémentaires car manque de temps (deux services en 1h30)
Cependant, les parents pensent que ce temps d'hygiène est nécessaire notamment en période hivernale ou d'épidémie et demandent qu'une solution soit trouvée.

Les parents demandent également à ce que les enfants ne mangent pas plus de deux parts (plat, entrée ou dessert) notamment au deuxième service. Il leur a été remonté que certains enfants pouvaient manger plusieurs yaourts ou fruits par exemple ou être resservis plusieurs fois. La mairie fera remonter l'information aux dames de service.

Cela dit, les repas sont appréciés des enfants.

Concernant le repas de Noël, les parents souhaitent que la priorité d'inscription pour ce jour soit donnée aux enfants qui mangent régulièrement à la cantine.

La mairie rappelle que le nombre de place dans la cantine est limité.

Les parents proposent alors d'utiliser la salle polyvalente pour le repas de Noël. La mairie répond qu'il n'y a pas assez de personnel pour organiser cela.

Sécurité et équipements :

- La directrice remercie la municipalité pour les travaux d'entretien effectués pendant les grandes vacances et les vacances d'automne (notamment les anti-pince doigts sur les portes) ainsi que pour la réfection complète de la classe de CM2 de Mme Cartel.
- Exercice incendie le 17 septembre : aucun incident.
- L'exercice du PPMS risques naturels (tempête, inondations) a eu lieu le 15 octobre.
Il a été déclenché à 9h55 : la directrice a reçu un appel téléphonique de la mairie et un SMS du rectorat.
Pas de problème particulier avec le comportement des enfants lors du regroupement dans les bâtiments maternelles. Le bilan de l'observation a été transmis à l'inspection et à la mairie : manque une radio et il y a peu d'éléments dans le bâtiment sur lesquels monter en cas d'inondation.
- Un PPMS intrusion aura lieu avant les vacances de fin d'année.
La directrice rappelle que le niveau Vigipirate « sécurité renforcée – risque attentat » s'applique sur l'ensemble du territoire.
- Sécurité à la garderie :
Les parents soulèvent le problème de l'accès à la garderie qui n'est pas sécurisé. Il n'y a qu'une personne avec les enfants et si elle est occupée aux toilettes avec l'un d'entre eux, les autres sont seuls. N'importe qui peut entrer dans le hall. Il est proposé de fermer la porte du hall à clé (celle-ci ayant une barre anti panique, il est toujours possible de l'ouvrir de l'intérieur).
La municipalité devra faire une info aux parents concernés par la garderie.
De plus, les parents demandent un meilleur contrôle concernant :
 - les personnes qui doivent venir chercher les enfants à la fin de la garderie.
 - les enfants qui doivent être présents (un appel est-il fait?)Mme le Maire reverra cela avec le personnel de la garderie.
- Sécurité et accueil des enfants de Raffetot :
Les enfants de Raffetot arrivent avec le car vers 8h30. Ils restent donc en rang 5 min sous le préau. Les parents demandent s'il y a un endroit au chaud pour les accueillir. La mairie répond par la négative. Pour l'instant , il n'y a pas d'autre solution.

Questions diverses:

- Le nombre de place à la garderie est limité à 25.
Les parents se demandent si plus de places à la garderie ne permettrait pas de garder certaines familles qui inscrivent leurs enfants dans d'autres écoles faute de moyen de garde.
Les parents soulèvent également le problème de « premiers inscrits, premiers servis ». Or il semblerait que des enfants soient inscrits mais non présents à la garderie ce qui bloque des places. La municipalité va se renseigner pour savoir exactement comment est géré l'accueil à la garderie.
Les parents regrettent que les devoirs ne puissent être faits à la garderie (manque de place et de bureaux). Cependant les enfants sont contents des activités proposées.

- Concernant les enfants blessés à l'école, il existe déjà un registre de sécurité dans lequel sont notés tous les soins apportés aux enfants.
Les parents demandent à ce qu'une petite info écrite soit transmise par le biais du cahier de liaison lorsqu'il s'agit de blessure à la tête ou handicapante (on ne parle pas là d'égratignure). Cela notamment pour informer les parents qui ne sont pas à la sortie de l'école (enfants de Raffetot prenant le car ou enfants allant à la garderie). Un mot commun pour le temps de classe et le temps du midi sera utilisé.

- Récréations :
Les parents demandent un deuxième panier de basket pour les enfants. La directrice indique que la configuration de la cour, des murs et des toitures ne permet pas la pose d'un deuxième panier de basket.
Les enfants ont à leur disposition divers jeux (gros dominos, Lego, cible, ballons, etc...) et peuvent aussi dessiner. Un travail sur l'aménagement des récréations va être fait cette année dans le but d'améliorer le climat scolaire.

- Dates des prochains conseils :
vendredi 1^{er} mars à 18h00
vendredi 7 juin à 18h00

La séance est levée à 20h30.